



LABORATOIRE D'ÉTHIQUE MÉDICALE ET MÉDECINE LÉGALE
Biomédicale des Saints Pères
45, rue des Saints Pères – 75006 PARIS
Téléphone : 01 42 86 20 89/41 32 – Fax : 01 42 86 41 33
Directeur : Professeur Christian HERVÉ

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ de 3^{ème} CYCLE

PSYCHOTRAUMATOLOGIE

2007/2008

Coordinateurs de l'enseignement : Dr. Louis JEHEL, Dr. Gérard LOPEZ

Ce diplôme a pour objectif de former les médecins, pharmaciens, biologistes, psychologues et infirmiers spécialisés pour intervenir auprès des personnes souffrant de psychotraumatismes, d'acquérir les connaissances biologiques, neurobiologiques, pharmacologiques, cliniques et thérapeutiques concernant les conséquences des traumatismes psychologiques et leur traitement. **Cette discipline est nouvelle en France.**

ENSEIGNEMENT

Il est assuré par des professionnels spécialisés en psychotraumatologie, pour développer une approche pluridisciplinaire.

L'enseignement théorique est réparti en 4 modules (méthodes d'évaluation, données cliniques, spécificité de l'enfant, thérapeutiques actuelles). Il se déroule sur une année, réparti en 3 à 4 journées par mois, d'octobre à juin.

La présence aux cours est facultative mais vivement conseillée.

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études comportant une épreuve écrite (fin juin), une épreuve orale (courant septembre) ainsi que la rédaction d'un mémoire à rendre fin juin pouvant s'appuyer sur un stage. **Une seule session annuelle.**

PROGRAMME

Le programme détaillé peut être consulté sur le site : www.parisdescartes.fr

CONDITIONS d'INSCRIPTION

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- les titulaires d'un diplôme français d'Etat de docteur en médecine,
- les titulaires d'un diplôme de médecine d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine en France,
- les psychologues titulaires d'un D.E.S.S. de psychologie ou d'un master équivalent (une approche de l'environnement médical est recommandée),
- les candidats inscrits au D.E.S.C. de médecine légale ou en deuxième année de D.E.S. de psychiatrie,
- les titulaires d'un diplôme français de pharmaciens, biologistes,
- les titulaires d'un diplôme d'université sanctionnant des études de niveau équivalent sur proposition du Directeur du Laboratoire d'Ethique Médicale et Médecine Légale, après avis de la commission pédagogique.
- Infirmiers ou cadres de santé travaillant dans un service spécialisé après avis de la commission pédagogique.

Les étudiants désirant s'inscrire doivent adresser **une lettre de motivation avec C.V.** : par courrier ou fax : au Directeur du Laboratoire d'Ethique Médicale et Médecine Légale (voir adresse ci-dessus) :

Un dossier permettant d'effectuer une inscription sera adressé aux étudiants par le secrétariat de l'UFR Biomédicale.

Une fois l'inscription administrative effectuée, les candidats munis de leur carte d'étudiant et d'une photo d'identité, devront procéder à leur inscription pédagogique, entre octobre et décembre, **auprès du secrétariat du Laboratoire d'Ethique Médicale et Médecine Légale (6^{ème} étage).**

DROITS d'ENSEIGNEMENT

900 euros + droits d'inscription

Possibilité de prise en charge par un employeur au titre de la formation continue : 1650 euros + droits d'inscription